

TARIFS ET AMENDES 2020/2021

MOTIFS	JOUEURS			DIRIGEANTS	
	A	B	TOTAL = A + B	C	
AMENDES DISCIPLINAIRES					
Avertissement confirmé 1 ^{er}	Suspension automatique : 20 €	10,50 €	10,50 €	/	
Avertissement confirmé 2 ^e		10,50 €	10,50 €		
Avertissement confirmé 3 ^e / un match automatique		10,50 €	30,50 €		
Suspension 1 match ferme	Carton rouge : 21 €uros	40,00 €	61,00 €	60,00 €	
Suspension 2 matchs	/	60,00 €	81,00 €	90,00 €	
Suspension 3 matchs		70,00 €	91,00 €	105,00 €	
Suspension 4 matchs		85,00 €	106,00 €	127,50 €	
Suspension de 5 ou 6 matchs		100,00 €	121,00 €	150,00 €	
Suspension de 7 ou 12 matchs		150,00 €	171,00 €	225,00 €	
Suspension 6 mois à 1 an		200,00 €	221,00 €	300,00 €	
Suspension 1 à 2 ans		300,00 €	321,00 €	450,00 €	
Suspension 2 ans et plus		400,00 €	421,00 €	600,00 €	
Equipe à l'origine de l'arrêt d'une rencontre		/	250,00 €	250,00 €	/
Arrêt pour bagarre générale (pour chaque équipe)			250,00 €	250,00 €	
Envahissement du terrain par spectateurs	100,00 €		100,00 €		
Propos injurieux	Carton rouge : 21 €uros	100,00 €	121,00 €	150,00 €	
Menaces / intimidation à officiel	150,00 €	171,00 €	225,00 €		
Bousculade sur officiel, crachats	/	200,00 €	221,00 €	300,00 €	
Coup sur officiel sans ITT		300,00 €	321,00 €	450,00 €	
Coup sur officiel avec ITT inférieure ou égale à 8 jours		400,00 €	421,00 €	600,00 €	
Coup sur officiel avec ITT supérieure à 8 jours		500,00 €	521,00 €	750,00 €	
Avertissement à un dirigeant ou éducateur	/			50,00 €	
Blâme à un dirigeant ou éducateur	/			50,00 €	

AMENDES DISCIPLINAIRES - CLUBS	
Rappel à l'ordre aux devoirs de Président, capitaine, dirigeant, éducateur et suiveurs.	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.
Rappel à l'ordre aux devoirs d'arbitre, et commissaire au terrain.	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.
Rappel à l'ordre police des terrains et équipes.	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.
Suspension de terrains avec sursis	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.
Suspension de terrains ferme	A l'appréciation des commissions suivant la faute commise.



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

TARIFS ET AMENDES 2020/2021

FEUILLES DE MATCHS	
FEUILLE DE MATCH MAL REMPLIE, ET/OU NON CONFORME	10,00 €
FEUILLE DE MATCH DE COMPLAISANCE	300,00 €
FEUILLE DE MATCH FALSIFIEE	300,00 €
DEFAUT D'ENREGISTREMENT DE RESULTAT	10,00 €
FEUILLE DE MATCH EN RETARD (SOUS HUITAINE)	40,00 €
FEUILLE DE MATCH EN RETARD (+ 15 JOURS)	80,00 €
FMI TRANSMISE HORS DELAI	40,00 €

LES FORFAITS	
FORFAIT U19/SENIORS	
FORFAIT MATCH (1 ^{IER} ET 2 ^{EME})	50,00 €
FORFAIT SUR 3 DERNIERES RENCONTRES	250 €EUROS PAR JOURNEE
3 ^{EME} FORFAIT DONNANT LIEU A UN FORFAIT GENERAL REGLEMENTAIRE	250,00 €
FORFAIT GENERAL VOLONTAIRE DU CLUB	250,00 €
FORFAIT SUR RENCONTRE DE COUPES AVANT 1/4 FINALE PHASE PRELIMINAIRE	80,00 €
FORFAIT SUR RENCONTRE DE COUPES A PARTIR 1/4 FINALE PHASE FINALE	120,00 €
FORFAIT COUPE CHAMPIONNAT ABSENCE EN FINALE	240,00 €
FORFAIT U15/U17	
FORFAIT MATCH (1 ^{IER} ET 2 ^{EME})	50,00 €
FORFAIT SUR 3 DERNIERES RENCONTRES	150 €EUROS PAR JOURNEE
3 ^{EME} FORFAIT DONNANT LIEU A UN FORFAIT GENERAL REGLEMENTAIRE	150,00 €
FORFAIT GENERAL VOLONTAIRE DU CLUB	150,00 €
FORFAIT SUR RENCONTRE DE COUPES AVANT 1/4 FINALE PHASE PRELIMINAIRE	80,00 €
FORFAIT SUR RENCONTRE DE COUPES A PARTIR 1/4 FINALE PHASE FINALE	120,00 €
FORFAIT COUPE CHAMPIONNAT ABSENCE EN FINALE	240,00 €
FORFAIT U13	
FORFAIT MATCH (1 ^{IER} ET 2 ^{EME})	40,00 €
3 ^{EME} FORFAIT DONNANT LIEU A UN FORFAIT GENERAL REGLEMENTAIRE	100,00 €
FORFAIT GENERAL VOLONTAIRE DU CLUB	100,00 €
FORFAIT SUR 3 DERNIERES RENCONTRES (SAUF SUR LES BRASSAGES 1 ET 2)	100 €EUROS PAR JOURNEE
FORFAIT SUR PLATEAUX FOOT ANIMATION	
ABSENCE CLUB NON JUSTIFIEE ET CLUB ORGANISATEUR NON PREvenu 48H AVANT	30,00 €
NON-PARTICIPATION D'UN CLUB AUX JOURNEES ORGANISEES PAR LE DISTRICT (JND, FESTIVAL U13, RENTREE DU FOOT, ETC.)	100,00 €

FRAIS DISCIPLINAIRES ET DROITS D'APPEL	
FRAIS DE CONSTITUTION DE DOSSIER (CLUB A L'ORIGINE DU DOSSIER)	15,00 €
DROIT D'APPEL	80,00 €
AFFAIRE MISE EN INSTRUCTION	50,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UN OFFICIEL CONVOQUE	50,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UN CLUB CONVOQUE	80,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UNE PERSONNE CONVOQUEE	50,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UN CLUB CONVOQUE PAR LA COMMISSION (RECIDIVE)	120,00 €



DISTRICT DE LA GIRONDE DE FOOTBALL

TARIFS ET AMENDES 2020/2021

PAS DE REPONSE SUITE A UNE DEMANDE OFFICIELLE DU DISTRICT (RAPPORT, RENSEIGNEMENTS, ETC.)	20,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE OU TARDIVE ENTRAINANT REPORT DE DECISION	120,00 €
2EME CONVOCATION	30,00 €

STATUT DE L'ARBITRAGE – CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 1 (l'Article 46 du Statut de l'arbitrage - cf. tarif FFF)	
CLUB EN INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE - 1 ^{ERE} ANNEE (Article 46 du Statut de l'arbitrage)	120,00 €
CLUB EN INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE - 2 ^{EME} ANNEE	240,00 €
CLUB EN INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE - 3 ^{EME} ANNEE ET PLUS	360,00 €
STATUT DE L'ARBITRAGE – AUTRES CHAMPIONNATS	
CLUB EN INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE - 1 ^{ERE} ANNEE	50,00 €
CLUB EN INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE - 2 ^{EME} ANNEE	100,00 €
CLUB EN INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE - 3 ^{EME} ANNEE ET PLUS	150,00 €

OBLIGATIONS DES JEUNES – AUTRES CHAMPIONNATS	
CLUB EN INFRACTION AVEC LES OBLIGATIONS DES JEUNES - 1 ^{ERE} ANNEE	50,00 €
CLUB EN INFRACTION AVEC LES OBLIGATIONS DES JEUNES - 2 ^{EME} ANNEE	100,00 €
CLUB EN INFRACTION AVEC LES OBLIGATIONS DES JEUNES - 3 ^{EME} ANNEE	150,00 €
CLUB EN INFRACTION AVEC LES OBLIGATIONS DES JEUNES - 4 ^{EME} ANNEE	200,00 €

DIVERS	
MODIFICATION D'UNE DATE DE MATCH HORS DES DELAIS REGLEMENTAIRES	40,00 €
MODIFICATION D'UNE DATE DE MATCH SANS AUTORISATION (<i>FRAIS A CHAQUE CLUB</i>)	80,00 €
MODIFICATION D'UNE DATE DE MATCH SANS AUTORISATION (<i>FRAIS A CHAQUE CLUB</i>) MATCH JEUNES JUSQU'A U15	50,00 €
ABSENCE AUX AG OU REUNIONS PROGRAMMEES	100,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE DE JOUEUR SELECTIONNE EN STAGE OU SELECTION	80,00 €
ADHESION CLUB	75 EUROS PAR CLUB
ABSENCE DE L'EDUCATEUR DESIGNE SUR LE BANC DE TOUCHE (AMENDE PAR RENCONTRE)	40,00 €
ABSENCE DE COMMISSAIRE AU TERRAIN	40,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UN CLUB CONVOQUE PAR UNE COMMISSION	80,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UN CLUB CONVOQUE PAR UNE COMMISSION (RECIDIVE)	120,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UN OFFICIEL CONVOQUE PAR UNE COMMISSION	50,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE D'UNE PERSONNE CONVOQUEE PAR UNE COMMISSION	50,00 €
ABSENCE NON JUSTIFIEE OU TARDIVE ENTRAINANT REPORT DE DECISION PAR LA COMMISSION	120,00 €
DEUXIEME CONVOCATION PAR LA COMMISSION	30,00 €
DROIT DE RECLAMATION D'APRES MATCH	50,00 €
DROIT DE RESERVE D'AVANT MATCH (CONFIRMATION RESERVE)	25,00 €
DROIT D'EVOCAION	50,00 €
EDUCATEUR OU DIRIGEANT SUSPENDU SUR FEUILLE DE MATCH	100,00 €
EQUIPE PARTICIPANT A UN MATCH AMICAL A LA PLACE D'UNE RENCONTRE OFFICIELLE	250,00 €
EQUIPE QUITTANT LE TERRAIN AVANT LA FIN D'UN MATCH SANS RAISON VALABLE	120,00 €
EQUIPE REFUSANT DE DISPUTER UNE RENCONTRE FAUTE D'OFFICIEL	100,00 €
EXERCICE DE FONCTIONS OFFICIELLES PAR UNE PERSONNE SUSPENDUE OU NON LICENCIEE	80,00 €
FAUSSE LICENCE / FRAUDE SUR IDENTITE	300 EUROS PAR LICENCE



TARIFS ET AMENDES 2020/2021

JOUEUR NON QUALIFIE LE JOUR DE LA RENCONTRE, OU NON LICENCIE	60,00 €
JOUEUR SUSPENDU LE JOUR DE LA RENCONTRE	150,00 €
MATCH PERDU PAR PENALITE	50,00 €
NON FOURNITURE DES BALLONS (ART 10.2 REG COUPE SKODA)	A L'APPRECIATION DU COMITE DE DIRECTION
NON PRESENTATION D'UN JOUEUR A UNE JOURNEE DE DETECTION (/ JOUEUR)	50,00 €
NON-RESPECT DE L'OBLIGATION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS (PAR DIRIGEANT MANQUANT)	50,00 €
PARTICIPATION D'UN JOUEUR NON LICENCIE	150,00 €
PARTICIPATION IRRÉGULIERE D'UN JOUEUR (AMENDE PAR JOUEUR)	60,00 €
PARTICIPATION IRRÉGULIERE D'UN JOUEUR A PLUS D'UNE RENCONTRE	150,00 €
PAS DE REPOSE SUITE A UNE DEMANDE OFFICIELLE DU DISTRICT (RAPPORT, RENSEIGNEMENTS, ETC.)	20,00 €
RENCONTRE SUR UN TERRAIN NON CLASSE OU NON HOMOLOGUE, OU NON CONFORME AUX STATUTS	A L'APPRECIATION DU COMITE DE DIRECTION
TOURNOI ORGANISE SANS HOMOLOGATION	150,00 €
MEMBRES (KM A/R)	0,401 €

AMENDES FINANCIERES POUR LES ARBITRES	
LES SOMMES SERONT RETENUES SUR LES VIREMENTS MENSUELS AUX INTERESSES	
MANQUEMENT ADMINISTRATIF (NON-RESPECT DU DELAI DE PREVENANCE DES INDISPONIBILITES, RETARD OU NON ENVOI DE RAPPORT, NON REPOSE A UN COURRIEL, ETC.)	20,00 €
RETARD DE PLUS DE 15 MINUTES SUR L'HEURE D'ARRIVEE A UN MATCH	15,00 €
INDISPONIBILITE TARDIVE 48H AVANT LA RENCONTRE	34,00 €
ARBITRES ABSENTS AUX FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	20,00 €
ABSENCE NON EXCUSEE A UN MATCH	50,00 €
ABSENCE NON EXCUSEE A UN MATCH AVEC UNE OBSERVATION PROGRAMMEE	80,00 €
ABSENCE NON EXCUSEE A UNE CONVOCATION (CDA, DISCIPLINE, APPEL, AUX FORMATIONS, ETC.)	50,00 €